

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-327 DU 11 JUILLET 2007
Chargeant Monsieur **Albert HOUNGBO**, Ministre
Délégué Chargé du Budget de l'intérim de Monsieur
Soulé Mana LAWANI, Ministre des Finances pour
compter du samedi 30 juin. 2007

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République
du Bénin ;

● Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n°2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de **Monsieur Soulé Mana LAWANI**, Ministre des
Finances, son intérim sera assuré par **Monsieur Albert S. HOUNGBO**, Ministre
Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre des Finances, pour compter du
samedi 30 juin 2007

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 juillet 2007

● Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 3 CC 1 CES 4 HAAC 5 SGG 4
MINISTERES 26 JO 1